

Appel à projets 2021 – Fonds spécial « PESE » (Pays d'Europe du Sud-Est)

Depuis sa création en 1963 avec le traité de l'Élysée, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) soutient des programmes d'échanges de jeunes entre la France et l'Allemagne. Ces échanges constituent le cœur de son action. Les rencontres ainsi soutenues ont pour objectif de promouvoir la cohésion européenne, la compréhension mutuelle et la coopération dans une Europe démocratique et en paix.

Les expériences de mobilité, les échanges et la coopération entre jeunes Européennes et Européens favorisent la démocratie, les droits humains et la solidarité dans toute l'Europe et permettent ainsi la prospérité et la paix dans la diversité. Elles rendent tangibles ces valeurs fondamentales, qui accompagnent les jeunes dans leur développement pour leur permettre de contribuer à la société et à la coopération européenne. Grâce à l'accent mis sur l'éducation à la citoyenneté et à la paix, les participantes et les participants apprennent à soutenir les processus démocratiques à l'œuvre, à assumer des responsabilités et à s'engager.

Dans ce cadre, les projets trinationalaux de l'OFAJ, impliquant des pays autres que la France et l'Allemagne, offrent aux jeunes la possibilité d'échanger dans un contexte international et interculturel élargi, d'apprendre à se connaître mutuellement et de tracer leur avenir personnel, civique et professionnel, et ce notamment grâce à la dimension interculturelle de ces rencontres.

À la faveur de son engagement européen, l'OFAJ accorde une attention particulière aux pays des Balkans occidentaux (à savoir l'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine, la Macédoine du Nord, le Kosovo¹, le Monténégro et la Serbie). 25 ans après le massacre de Srebrenica et les accords de paix de Dayton, les enjeux restent considérables pour le futur et la stabilité à la fois de l'Union européenne et des Balkans occidentaux. L'OFAJ contribue à ce processus à travers une « Initiative pour l'Europe du Sud-Est » dont le 20^e anniversaire vient d'être célébré en 2020 par une grande conférence en ligne rassemblant 100 jeunes issues de 9 pays.

Pour soutenir cette Initiative, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de son homologue allemand – Auswärtiges Amt – mettent à disposition de l'OFAJ depuis 2000 des moyens financiers supplémentaires pour subventionner des projets trinationalaux avec les pays des Balkans occidentaux, à travers le « fonds spécial PESE » (Pays d'Europe du Sud-Est) qui fait l'objet d'un appel à projets annuel.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

¹ Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée en 1999 ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de Justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

2 / 8

L'OFAJ soutiendra en 2021 à travers cet appel à projets une quinzaine de projets qui se distinguent par leur caractère pilote et une forte dimension européenne.

1 Cadre général

1.1 Objectifs

Conformément à l'article 3.5.6. de ses Directives, l'OFAJ soutient dans le cadre de cet appel des échanges de jeunes trinationalaux ainsi que des formations entre la France, l'Allemagne et un troisième pays. Ces rencontres doivent être innovantes et faire référence à la situation européenne et/ou sociopolitique actuelle. Ces échanges doivent également accompagner de nouvelles approches et méthodes pédagogiques, favoriser la participation active des jeunes, inclure de nouveaux groupes cibles et produire des résultats concrets.

1.2 Types de projets

La priorité sera accordée aux échanges internationaux de jeunes, avec des

- **Rencontres présentielles**, en prenant en compte le contexte sanitaire actuel. Ainsi, il est également possible de proposer un projet présentant les formats suivants :

- **Format hybride** : Préparation et/ou suivi en ligne – ou poursuite de la phase de rencontre en présentiel avec le groupe.
- **Rencontre digitale** : Les participantes et participants échangent avec l'appui des outils numériques avec un ou plusieurs groupes de travail trinationalaux afin de travailler sur un projet et obtenir des résultats spécifiques ou une production commune. Le contenu de ces rencontres sous format digital doit tout particulièrement être justifié sur le plan pédagogique.
- **Format mixte** : une réunion avec des participantes et participants du même pays peut se tenir en parallèle à la rencontre numérique. Les rencontres en présentiel avec des participantes et participants d'un même pays ne sont possibles que si ceux-ci sont associés à une rencontre en ligne avec l'ensemble des participantes et participants des trois pays. S'en suit idéalement une phase de réunion trinationale présentielle. Ces rencontres doivent être justifiées sur le plan pédagogique.

1.3 Thématiques prioritaires

Les projets doivent prendre en compte au moins l'un des axes thématiques suivants. **Une mise en perspective au regard des défis de tout ordre engendrés par la crise sanitaire actuelle et ses répercussions** sera accueillie avec intérêt au sein des projets :

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

3 / 8

A Engagement des jeunes, éducation à la démocratie et aux droits humains, et renforcement de la société civile

La participation et l'engagement des jeunes citoyennes et citoyens sont un pilier indispensable des sociétés ouvertes et prospères. Ce désir de participer à la vie de la cité est une préoccupation importante pour les jeunes de toute l'Europe, qu'ils soient issus des États membres de l'Union européenne ou des Balkans occidentaux.

Les projets de rencontres soutenus par l'OFAJ peuvent donc encourager les jeunes à s'engager au niveau local, national ou européen et à mettre en réseau des personnes actives dans la société civile. Ces projets favorisent l'implication des jeunes dans la société, que ce soit à travers des associations, des fédérations, des comités de jumelage, des conseils de jeunesse, des syndicats ou des partis. La jeunesse peut ainsi se faire entendre et être perçue comme jouant un rôle à part entière, pour le présent et l'avenir.

Par ailleurs, la jeunesse de l'Europe du Sud-Est a besoin de plus de confiance dans la démocratie et l'État de droit ; il s'agit, aujourd'hui comme hier, de renforcer les libertés fondamentales et la protection des minorités. C'est pourquoi l'OFAJ entend soutenir des projets qui contribuent à renforcer la démocratie, les droits humains et la bonne gouvernance. Parmi eux, la liberté d'expression et d'opinion, l'égalité entre les femmes et les hommes et les questions liées au genre (LGBT notamment) et les droits des minorités représentent des questions de grande importance. Une attention particulière sera portée au travail éducatif sur le nationalisme et le populisme, les stéréotypes et les préjugés, ces derniers créant un terreau favorable au racisme, et à la discrimination des groupes ou individus religieux ou non-croyants, retardent ainsi la consolidation de l'État de droit dans la région des Balkans occidentaux.

B Formation professionnelle, innovation et entrepreneuriat

La possibilité de suivre une formation, de bonnes conditions d'insertion professionnelle et des perspectives d'évolution satisfaisantes sur le marché du travail sont des éléments fondamentaux pour le développement économique et le bien-être collectif d'une société. Ils permettent de préserver une société de la fuite des cerveaux, dont les conséquences de long terme sont très prégnantes sur la situation d'un pays, et ce tant au niveau économique, que politique et sociétal.

Ainsi, une formation professionnelle de qualité et adaptée aux besoins du marché du travail, ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes sont des facteurs clés pour soutenir l'emploi de la jeunesse et leur participation active au marché du travail dans leur pays.

Avec ce fonds spécial, l'OFAJ soutient des rencontres destinées à des jeunes en formation universitaire ou professionnelle, en recherche d'emploi ou en cours d'insertion, sur le thème de la formation professionnelle et de l'entrepreneuriat, dans différents domaines, en particulier dans le domaine de la santé et de l'innovation.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

C La jeunesse se souvient

Les Balkans occidentaux sont actuellement marqués par des opinions discordantes quant à une histoire commune. Les dénégations de l'histoire mettent en danger l'avenir pacifique et démocratique de l'Europe du Sud-Est. Aussi, l'OFAJ entend soutenir des projets interrogeant les différentes perceptions du passé, mais aussi les résultats de recherche et les formes de commémoration, à travers des débats ouverts. Les échanges de jeunes consacrés à l'histoire et au travail de mémoire d'une manière innovante, qui contribuent à la préservation de lieux historiques importants au moyen de chantiers, prévoient la visite de lieux du souvenir tombés dans l'oubli ou de sites commémoratifs, ou qui continuent à penser le travail historique non formel à l'ère du numérique, ont ici toute leur place.

Enfin, l'OFAJ entend entre autre soutenir des échanges de jeunes autour de la thématique du patrimoine culturel, qui interroge l'identité et l'histoire d'un pays ou d'une région. Les échanges soutenus pourraient ainsi souligner la manière dont celui-ci est appréhendé dans les pays représentés, comment la population et en particulier la jeunesse se l'approprie, et comment il est préservé et valorisé.

D Protection de l'environnement, développement durable, aménagement urbain

La pollution de l'air fait régulièrement la une des actualités dans la région des Balkans occidentaux, mais également dans les pays de l'Union européenne, tant la situation s'avère parfois dramatique et met en péril sur le long terme la santé de la population. Cette pollution est le résultat de politiques sur le court terme. Elle peut être liée à la situation économique – ou la conséquence de développements urbains mal ou peu pensés en termes d'aménagement.

L'OFAJ souhaite dès lors soutenir des projets liés à la protection de l'environnement dans les Balkans, dont le patrimoine naturel est exceptionnel pour le continent européen, ainsi que des projets relatifs à l'aménagement urbain et au potentiel de développement de « smart cities » (qui incluent la jeunesse) en vue de répondre aux défis urbains et sociétaux actuels rencontrés par les grandes villes de la région.

E Mobiliser la jeunesse en faveur de l'Europe

Comment pouvons-nous enthousiasmer les jeunes d'Europe du Sud-Est pour l'Europe et renforcer la coopération entre l'Allemagne, la France et les Balkans occidentaux ? L'Union européenne est le modèle d'intégration régionale le plus réussi au monde et peut être une source d'inspiration et un point de repère. Comprendre, interroger et expliquer le projet de paix « Union européenne » dans le contexte géopolitique difficile du 21^e siècle constitue une mission éducative contemporaine. Les projets sont invités à indiquer des perspectives pour l'Europe du Sud-Est et pour l'Union européenne, car ce n'est qu'ensemble que les différences en Europe pourront être réduites et les défis transfrontaliers résolus.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

5 / 8

Les projets présentés sous cet axe pourront utilement se référer aux recommandations présentées par les 100 jeunes issus de 9 pays participants à la conférence numérique « Reboot ! » sur l'avenir de l'Europe, qui s'est tenue du 16 au 21 juillet 2020 en vue de célébrer les 20 ans de l'Initiative Europe du Sud-Est de l'OFAJ (présentation du projet et de ses résultats : <https://www.ofaj.org/actus/re-boot-europe-conference-a-succes-lance-de-nouveaux-projets-et-de-nouvelles-initiatives.html> et site du projet : <https://www.reboot-europe.online/>).

2 Critères de sélection et de soutien**2.1 Porteurs de projet et équipe d'organisation**

Les demandeuses et demandeurs mentionnés dans les Directives au titre de l'article 4.2.1 et de l'annexe 8 peuvent agir en tant que porteurs de projet. Il peut s'agir d'associations à but non lucratif, de collectivités locales ou régionales, d'organisations et d'associations dans le secteur de l'éducation non formelle des enfants et des jeunes adultes, de la culture, des sciences, des médias et du sport. Le projet peut également être porté par des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel, ou encore par des comités de jumelage.

Outre le porteur de projet de France ou d'Allemagne, au moins une organisation de chacun des deux autres pays doit être impliquée dans l'organisation et la mise en œuvre du projet.

2.2 Groupes cibles, participantes et participants

Les jeunes de 3 à 30 ans constituent le groupe cible. Les rencontres soutenues dans le cadre du fonds spécial s'adressent tout particulièrement aux jeunes investis dans la société civile – enfants, élèves, jeunes en apprentissage, en cours d'études supérieures, en recherche d'emploi, en activité, notamment dans le secteur jeunesse. L'OFAJ encourage particulièrement la participation de jeunes ayant moins d'opportunités².

Par ailleurs, la diversité parmi les participantes et participants, incluant la parité entre hommes et femmes, ainsi qu'un nombre de personnes participantes par pays équilibré (un tiers des participants pour chaque pays) sont souhaités. Le nombre total de personnes participantes, incluant l'équipe d'encadrement, ne doit pas dépasser 60 personnes.

2.3 Lieu et durée du projet

Suivant le principe de réciprocité, un projet se compose de trois phases de rencontre, une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune, et peut s'étaler sur une période d'un à trois ans. Seules les phases de rencontre qui se

² Terminologie officielle de la Commission européenne. Vous trouverez une définition de ce groupe dans les Directives aux pages 83 à 85. Veuillez penser à informer les jeunes en situation de handicap des offres existantes et de les inclure aux projets.

6 / 8

déroulent du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 et qui sont réalisées sur une période fixe avec une date de début et de fin peuvent être subventionnées. Les rencontres peuvent uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

2.4 Troisième pays

Les pays suivants sont éligibles : l'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine, la Macédoine du Nord, le Kosovo³, le Monténégro et la Serbie. Le contenu du projet et les thèmes régionaux, géographiques et/ou historiques sélectionnés peuvent justifier des exceptions pour une coopération régionale (celles-ci peuvent inclure la Croatie et/ou la Slovaquie)

2.5 Critères pédagogiques et obligations

Le concept pédagogique du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Un programme prévisionnel de la rencontre présentielle et des échanges numériques complétera ce dispositif.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Apprentissage interculturel** : les groupes cibles sont sensibilisés à la question et travaillent en groupes mixtes trinationalaux.
- **Sensibilisation aux langues étrangères** : les langues représentées doivent se voir accorder une place adéquate dans la rencontre ; l'animation linguistique et l'appel à une animatrice ou un animateur interprète peuvent y aider. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication.
- **Utilisation critique des médias** : le projet sensibilise à la question des *fake news* et accompagne les participantes et participants à se faire leur propre opinion et à vérifier les sources d'information.
- **Protection de l'environnement** : dans quelle mesure cette proposition de projet prend-elle en compte, ou contribue-t-elle à la protection de l'environnement (émissions de CO² par exemple) ?
- **Atteinte des Objectifs de développement durable (ODD)** : en quoi ce projet soutient-il un ou plusieurs des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU (<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>) ?
- **Participation** : les participantes et participants devront être activement impliqués dans la conception et la réalisation du projet et de ses résultats.
- **Résultats et impact** : le projet doit produire un résultat concret⁴, et atteindre des personnes au-delà du cercle des participantes et participants.
- **Communication et visibilité** : le projet doit comprendre une stratégie de communication pour la presse et les réseaux sociaux avec laquelle seront

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

³ Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée en 1999 ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de Justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

⁴ Publication, blog, vidéos, émission de radio, exposition, présentation ou débat ainsi que projets concrets et nouvelles initiatives.

7 / 8

aussi informés les services de coopération et d'action culturelle des ambassades. Le soutien de l'OFAJ est mentionné et son logo figure sur l'ensemble des documents de communication.

3 Financement

L'OFAJ finance les projets sélectionnés conformément à l'article 3.5.6. de ses Directives avec l'aide de fonds du ministère allemand des Affaires étrangères et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le financement peut s'élever à un **maximum de 20 000 € par phase de projet**. Il est recommandé de contribuer au financement et des chercher d'autres financements tiers.

L'appel à projets peut également soutenir des réunions en ligne et des projets en ligne avec des phases de préparation des participantes et participants vivant dans le même pays. Dans ce cas, frais de connexion, honoraires, matériel pédagogique et autres consommables (tels que des fournitures de bureau) ou bien encore location de matériel technique et/ou informatique ou d'outils numériques pour une durée limitée peuvent être inclus dans les coûts du programme.

Dans le cas de rencontres présentiels avec des participantes et participants résidant dans le même pays, les frais de voyage et de séjour peuvent également être financés conformément aux Directives de l'OFAJ.

Les coûts d'investissement, tels que l'achat d'appareils photo, de caméras, d'ordinateurs, d'imprimantes, de disques durs, etc. ne sont pas éligibles.

60 % de la subvention seront transférés 2 mois avant le début de la phase de projet. Le solde sera versé après réception et vérification des documents de décompte d'utilisation. Ceux-ci doivent être soumis le plus rapidement possible et au plus tard 2 mois après la fin du projet. Pour les projets se déroulant entre le 15 novembre et le 31 décembre 2021, les documents de décompte d'utilisation doivent être présentés au plus tard le 15 janvier 2022.

4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases 1, 2 et 3) par le porteur de projet allemand ou français avant le **15 novembre 2020** en utilisant le **formulaire de candidature en ligne** dédié. Des précisions complémentaires sur les rencontres en ligne peuvent y être apportées. Les phases de projet qui n'auront lieu que dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

La demande doit être envoyée **exclusivement par courrier électronique à trnational@ofja.org**. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'un **programme prévisionnel**. Les documents incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

8 / 8

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une centrale de l'OFAJ s'engagent à informer celle-ci de leur participation à l'appel à projets et à respecter la procédure décentralisée en vigueur.

La sélection des projets est assurée par un jury. Les projets non-sélectionnés pourront être mis sur liste d'attente. Les projets non retenus peuvent toutefois être subventionnés par un des bureaux compétents de l'OFAJ, en déposant une demande de subvention conformément aux Directives.

5 Contact

Florence Gabbe
Chargée de projets « Programmes trinationaux »
+33 1 40 78 18 85
trinational@ofaj.org

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org